

**TABLEAU "D" - DEPENSES DU TITRE -I-
DU BUDGET ANNEXE DES COMMUNICATIONS
POUR L'ANNEE 1997**

N° des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
	Chapitre XX-Ministère des Communications	Dinars
10	Indemnité servie au Ministre et rémunération des membres du cabinet	152 000
30	Rémunérations du Personnel Fonctionnaire Permanent	42 154 000
31	Rémunérations du Personnel Temporaire	2 732 000
32	Rémunérations du Personnel ouvrier permanent.	5 978 000
33	Rémunérations accordées à des particuliers non fonctionnaires	194 000
40	Dépenses de matériel et de gestion administrative	6 207 000
41	Remboursement de frais de transports et indemnités journalières de déplacements d'intérim et de missions	611 000
50	Subventions de fonctionnement aux établissements publics	2 304 000
60	Intervention directe de l'Etat dans le domaine économique	6 002 000
62	Intervention indirecte de l'Etat dans le domaine économique (Subventions aux Etablissements)	10 070 000
70	Intervention directe de l'Etat dans le domaine social et culturel	1 835 000
80	Contribution aux organisations internationales	376 000
90	Dépenses diverses et imprévues.	1 385 000
	TOTAL	80 000 000